LE PROGRES.

tra plus tranquille et protesta de son innocence. Quant à Jean Baptiste, il était le même : " J'irai d'un pied solide à l'échafaud, répétait-il, car je n'ai pas peur de la mort ; je ne suis pas coupable. "

Jeudi, toutefois, avant de recevoir les derniers sacrements, J. B. Desforges et la femme Bélisle firent l'aveu de leur crime, en présence de leurs directeurs spirituels et des gardiens de la prison.

— Nous sommes coupables, dirent-ils, et nous méritons la peine qui doit nous être infligée.

Vendredi matin, dès six heures, une foule immense se dirigeait vers la prison où l'on avait élevé le gibet.

C'était une grossière construction en bois blanc, ayant environ quarante-six pieds de hauteur à partir du sol. Elle était dressée près de la porte et vis-à-vis de l'aile occidentale de la prison, divisée par deux étages, le premier au niveau du parapet du mur d'enceinte, le second à quinze pieds au-dessus.

La multitude augmenta de plus en plus jusqu'à dix heures. A ce moment elle se montait à quinze ou vingt mille personnes. Tous les abords de la prison étaient encombrés; les fenêtres obstruées de spectateurs; les toits pliaient sous le poids des curieux. On nous dit que quelques croisées ont été louées jusqu'à cinq piastres. Les femmes, comme toujours, se pressaient, pour assister à cet horrible spectacle, et formaient une bonne partie de l'assemblée.

A neuf heures, nous fûmes admis dans les cellules des condamnés. Ils paraissaient calmes. La veuve Bélisle avait puisé, dans la parole de son confesseur, du courage pour subir son terrible sort.

Elle avait passé la nuit en prière et avait dit à M. Villeneuve:

— Maintenant je considère l'échafaud comme le chemin, et la trappe comme la porte du ciel.

M. Villeneuve lui ayant demandé si, avant de mourir, elle désirait voir ses enfants. — Elle répliqua :

— Oh! non, ce serait trop cruel pour eux de me voir dans cette position. Lorsqu'ils seront à la messe pour leur mère, hélas! ils auront une bien triste idée d'elle.

Après ces mots, elle fondit en larmes.

Quand nous entrâmes dans le cachot de la femme Bélisle, elle était assise sur le bord de son lit, pâle, mais résignée. Les bonnes Sœurs de la Providence l'entouraient et lui prodiguaient les témoignages d'une touchante sollicitude. M. Villeneuve lui demanda comment elle se trouvait.

— Je suis *parée*, répliqua-t-elle d'une voix forte.

De même, J. B. Desforges répondit :

— Je suis content de mourir, parceque je ne suis pas digne de vivre.

A dix heures et quelques minutes les deux coupables descendirent de leurs cellules. Ils étaient accompagnés de MM. Villeneuve, Desmasure et de plusieurs membres du clergé.

On les fit entrer dans une petite salle du rez-de-chaussée, où pénétrèrent des ecclésiastiques, des religieuses, quelques magistrats et les membres de la presse.

La veuve Bélisle s'assit et commença à prier. J. B. Desforges, amené ensuite, fut placé sur la même ligne qu'elle, mais dans le sens opposé. Il avait un pantalon bleu et était en chemise; elle portait une robe noire.

Avant de réciter les prières pour les morts, M. Villeneuve dit à la veuve Bélisle :

— Tâchez d'être ferme, ma sœur, Dieu est miséricordieux.

Je suis prête à paraître devant lui, dit-elle avec assurance.

A cette question :

— Vous êtes heureux de mourir?

Baptiste répondit résolument :

— Oui, mon père.

A dix heures et un quart, le sinistre cortége se mit en route. J. B. Desforges marchait le premier. Il monta d'un pied assuré les marches de l'échafaud, fut placé sous la potence, la face tournée à l'occident, et contempla, avec tranquilité, les masses de curieux, qui se foulaient tumultueusement sous les murs de la prison. Sa compagne de supplice lui tournait le dos. Il répéta d'un ton distinct les aveux qu'il avait déjà faits, la justice de l'arrêt qui le condamnait à la mort et attendit, avec un sang froid extraordinaire, que le bourreau fit jouer la trappe.

Quoique plus émue, la veuve Bélisle fit intelligiblement la même déclaration à M. Villeneuve, qui répéta au public les paroles de ces malheureux.

Quelques instants d'une affreuse agonie furent laissés aux coupables. Pourquoi? nous l'ignorons. L'horrible machine, peut être, n'était pas prête à recevoir ses victimes? Enfin à dix heures vingt cinq minutes, la bascule s'abaissa. Un frisson de terreur courut à travers la foule.

Deux créatures humaines venaient d'être lancées dans l'éternité!

Depuis vingt ans, Montéal n'avait pas assisté au hideux spectacle d'une exécution judiciare et nous ne sachions pas que, depuis la conquête du Canada par l'Angleterre, une femme ait dans notre pays, péri sur l'échafaud. (*Pays.*)

Nouvelles de Toronto.

Depuis notre dernière publication la chambre s'est occupée des subsides. Plusieurs bills ont été passés, mais comme ils ne sont que d'intérêt local, nous ne les mentionnerons point.

On croit que la session se prolongera encore tout ce mois-ci.

Nouvelles d'Europe.

Les dernières nouvelles d'Europe nous apprennent qu'on pense que le maréchal Pélissier quittera l'ambassade de Londres et sera remplacé par M. Drouyn de L'Huys.

M. Piétri a été renommé Préfet de Police.

On ne sait encore rien a propos du câble transatlantique.

NAISSANCE.

A Monte-Bello, Seigneurie de la Petite-Nation, au manoir seigneurial, le 5 du courant, la dame de M. Napoléon Bourassa, artiste, une fille. (*Communiqué.*)

Nouvelles Annonces.

GRAND

CONCERT

Samedi, 10 *Juillet* 1858.

PAR SABATIER

ET MADAME BUSCH-SABATIER.

Dans la Tempérance-Hall.

PREMIÈRE PARTIE.

1. — Variations et Rondeaux brillants pour 2 pianos. Herz.
2. — Le Papillon, (Mazurka.) Sabatier.
3. — Fantasia di Lucia. Sabatier.
4. — Galop di Bravura. Sabatier.
5. — Duo (deux pianos), Il Trovatore. Alberti.

DEUXIÈME PARTIE.

6. — Duo, Norma. Thalberg.
7. — Souvenir de Bal. Sabatier.
8. — Home, Sweet Home. Thalberg.
9. — Prière du Marin. Sabatier.
10. - Duo, le Couronnement. Herz.

BILLETS : UN ÉCU.

On peut se les procurer chez M. Fecht; à l'hôtel Campbell et à la porte de la salle.

Le Concert commencera à 8 heures.

Ottawa, 10 Juillet 1858.

A Vendre.

L'emplacement n. 10, côté sud de la rue de l'Eglise, basse ville. Il y a deux bonnes maisons sus-érigées, a deux étages, avec un jeu de quilles. Le site est convenable pour un hôtel; il y a de bonnes cours et écuries. Pour plus amples détails, s'informer sur lieux, vis-à-vis l'hôtel de I. Champagne.

JOSEPH LEBLANC,
Propriétaire.

Ottawa, 10 Juillet, 1858.

Isidore Traversy.

NOUVEAU

MAGASIN

CANADIEN-FRANCAIS.

RUE SUSSEX,

En face de la rue York.

A BON MARCHE

Pour Argent comptant seulement.

I. TRAVERSY a l'honneur d'informer ses compatriotes Canadiens-Français de la ville et des campagnes, qu'il a ouvert un nouveau Magasin à l'endroit désigné ci-dessus, où il aura le plaisir de recevoir ses anciennes pratiques et ses nombreux amis.

Son assortiment est général, consistant en Marchandises sèches de goût et d'étape; Epiceries choisies, Liqueurs, Vins, Faience, Chaussures, ferronneries, hardes faites en immense quantité; Livres français de prières et d'école, Papeterie, etc., etc., etc.

On vendra le tout au plus bas prix pour argent comptant On portera toutes les attentions et égards possibles aux personnes qui voudront bien encourager ce nouvel établissement Canadien.

Ottawa, 10 juillet 1858.

ANNONCES.

MAINTENANT OUVERT.
AU MAGASIN DE

O'NEIL ET PLUNKET.

LE PLUS SPLENDIDE ASSORTIMENT D'ARTICLES DE GOUT DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ TELS QUE :

Chapeaux de Dames,
de Messieurs,
Tweeds,
Mantes de Soie,
Châles,
Draps,
Parasols,
Satins,
Calicots,
Mousselines,
Cotonnades,

Chaque article est marqué en chiffres.

Ottawa, 27 Mai., 1858.

Mde HARE,

MODISTE DE NEW-YORK ET DE PARIS.

MDE. HARE a l'honneur d'offrir ses plus sincères remerciments aux Dames d'Ottawa et des environs de l'encouragement qu'elles ont bien voulu lui donner et elle les prie bien de vouloir le lui continuer. En même temps elle a le plaisir de leur apprendre qu'elle vient de recevoir un complet assortiment de magnifiques cartes de la mode et d'articles du dernier goût, consistant en :

Chapeaux de crêpe blanc;
" " lilas, vert et bleu:
Tissus de toutes couleurs;
Toscan de qualité supérieure;
Pailles de riz;
Pailles de goût et unies;
Coiffures de couleurs assorties;
" de deuil;
" en chenille;
en rubans et velours.
Des robes d'enfant en grande variété.
Sous-vêtements de Dames et les modes de Paris et de New-York les plus récentes pour la saison.
Robes, Mantilles, Mantes &c., faites à ordre.

Ottawa, 3 Juin, 1858,

GEM RESTAURANT.

Rue York, Basse-Ville.

Repas à toute heure du jour; le *Lunch* depuis 11 heures A. M. jusqu'à [illegible] heures. Les meilleurs vins et liqueurs de toute espèce importés directement d'Europe: aussi un choix d'excellents cigares de la Havane &c.

La table sera constamment pourvue de tout ce que la saison pourra offrir de recherché.

EAUX MINERALES

De Plantagenet

ET DE BORTHWICK.

Le soussigné espère qu'l'expérience qu'il a acquise dans sa branche de commerce et l'attention qu'il portera toujours à ceux qui visiteront son établissement lui mériteront, comme par le passé, la faveur du public voyageur et des Messieurs de la ville.

A. BROWN.

Ottawa, 3 Juin, 1858.

BRANCHE DU CANADA.

Assurance sur la Vie,

DE ALBERT & TIMES,

Etablie a Londres, en 1838.

BUREAU : PLACE WATERLOO, 11, PALL MALL.

KINGSTON, (H.-C.) — Bureau principal : rue Clarence.

OTTAWA. — Bureau : à la Pharmacie de VAN FELSON & Cie., rue Sussex.

Le Soussigné ayant été appointé agent pour la Compagnie susdite, est maintenant prêt à assurer la vie.

Cette Compagnie, établie sur des bases solides et scientifiques, mérite la confiance des citoyens d'Ottawa.

G. VAN FELSON, *agent.*

Ottawa, 17 Juin 1858.

BUREAU DES TERRES

De la Couronne.

TORONTO, 23 juin 1858.

AVIS est par le présent donné qu'il a plu à son Excellence le Gouverneur-Général nommer George M. Judson, Ecuier, de Clarendon, Agent pour la vente des Terres publiques dans les Townships d'Aldfield, Bristol, Clarendon, Cawood, Clapham, Hudderafield, Leslie, Mansfield, Pontefract, Stanhope & Thorne, Comté de Pontiac, B.-C.

Docteur Gartlan,

Elève du Trinity College, Dublin, Chirurgien de l'Hopital de St. Vincent, New-York.

Résidence et Bureau, Rue York, à quelques pas du Marche.

☞ Consultations en Français.

LIGNE

De Diligences

ENTRE

OTTAWA & AYLMER.

Le soussigné a l'honneur d'informer le public, qu'il a établi une ligne de DILIGENCES entre cette ville et Aylmer. Ses OMNIBUS partent d'Ottawa tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à l'arrivée du premier train du chemin de fer de Prescott, et les Mardis, Jeudis et Vendredis à 5 heures du matin. Arrivant à Aylmer pour le départ des Bateaux à vapeur qui voyagent en haut de ce poste, ils repartent pour Ottawa immédiatement après l'arrivée du steamer *Emerald*, tous les trois jours dernièrement mentionés.

Pour plus amples renseignements on s'adressera au bureau des DILIGENCES, rue Sussex, près la Cathédrale.

DE PLUS :

Un magnifique OMNIBUS voyagera tous les jours entre l'*Union Hôtel*, Ottawa-Central et la Gare du Chemin de fer et le quai du vapeur *Phénix*, pour y transporter les passagers pour les départs et les arrivées.

On tient aussi des Chevaux de louage et des voitures commodes.

On porte la plus stricte attention aux voyageurs. Les prix sont des plus faciles.

J. BEAUCHAMP.

Ottawa, 10 Juin, 1858.

NARCISSE PARENT,

Marchand Tailleur,

RUE SUSSEX.

A l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il continue à recevoir des commandes pour habits de toute espèce. Tout en remerciant ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il en a reçu, il espère toujours leur donner satisfaction dans ce qui lui sera confié comme tailleur.

Il [illegible] constamment en main Draps fins assortis; Tweeds en grande variété;

Toutes commandes exécutées dans le plus court délai, aux prix les plus raisonnables et avec une élégance et un goût qui ne pourront être surpassés.

Ottawa, 10 Juin, 1858.

MAISON CANADIENNE.

Attention! Attention!

BELIVEAU ET COMTE.

Ont l'honneur de pouvoir annoncer au public de la cité d'Ottawa qu'ils viennent d'ouvrir dans la maison de Mde. Foster et ci devant occupée par M. H. Muller, rue Sussex, un établissement de marchandises et épiceries.

Ils tiendront constamment un assortiment des plus complets de marchandises sèches choisies et un fonds d'épiceries pour l'usage des familles: le tout de qualité supérieure.

M. Béliveau et Comte espèrent que, par la ponctualité et l'attention qù ils mettront à servir leurs pratiques et la modicité de leurs prix, ils mériteront une part de l'encouragement du public.

Ottawa, 27 Mai, 1858. 1m.,

MEDECIN VETERINAIRE.

M. EUGENE FENIOU a l'honneur d'informer le public de cette ville et des environs, qu'à la sollicitation d'un grand nombre d'amis et autres, il est venu s'établir ici pour y exercer son art. On pourra s'adresser à lui, à son domicile, rue Sussex, vis-à-vis Ottawa Hôtel, où il y a de bonnes écuries pour les animaux malades que l'on voudra bien confier à ses soins.

Consultation gratuite aux personnes qui achèteront des remèdes chez lui.

M. Feniou sort de l'école de Médecine vétérinaire de Paris la meilleure et la plus célèbre du monde: il y a reçu des diplomes que l'on pourra examiner. Ses conditions seront des plus libérales.

Ottawa, 27 Mai, 1858.

CERTIFICATS.

De L. H. Holton, Ecr, ex-Membre du Parlement pour la cité de Montréal.

"Je certifie que M. Eugène Feniou, Médecin vétérinaire a guéri un de mes chevaux d'une maladie qui paraissait incurable: j'ai confiance en son habileté professionnelle."

L. H. Holton.

Montréal, 18 Mai, 1858.

De Louis Plamondon, jr., marchand de Montréal.

"Je soussigné, certifie que M. Eugène Feniou, médecin vétérinaire, a dans le mois de Décembre dernier, guéri mon cheval d'une forme, (ring bone) après les efforts inutiles de plusieurs autres hommes de l'art.

Louis Plamondon.

Montréal, 18 Mai, 1858.

M. Joseph Beaudouin aussi de Montréal dit;

. . . . . M. Feniou a opéré sur une tumeur à la poitrine de mon cheval qu'il a guéri radicalement en 25 jours.

Ottawa, 27 Mai, 1858.